RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : ABILWAYS

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 116857



1829737201

DATE DEPOT : 12/11/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R116857

N° GESTION : 2004B21914

N° SIREN : 479894750

DENOMINATION : ABILWAYS

ADRESSE : 35 r du Louvre 75002 Paris

DATE ACTE : 23/05/2018

TYPE ACTE : Extrait de procès-verbal

06B21914

E.C. 23.05.18 RT
F-J

ABILWAYS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 124 000 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 23 MAI 2018

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
12 NOV. 2018
N° DE DÉPOT R11 6857

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-trois mai,
A 18 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au siège social de la Société sur convocation du Directoire faite par lettre recommandée en date du 7 mai 2018 à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel, que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Bertrand LECLERCQ, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, préside l'Assemblée.

.../...

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble le quorum requis par la loi et les statuts.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

.../...

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

A titre ordinaire :

- nomination et/ou renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes Titulaire et suppléant,
- .../...
- pouvoirs pour les formalités,

A titre extraordinaire :

.../...

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

.../...

SEPTIEME RESOLUTION – Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, et constatant l'échéance des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, décide de :

- renouveler le mandat du Cabinet Audit et Conseil Union, commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée en 2024, à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- ne pas renouveler le mandat du Cabinet Groupe Conseil Union, commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas pourvoir à son remplacement, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant plus requise depuis la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Loi Sapin II, dès lors que le commissaire aux comptes titulaire est une personne morale autre qu'une EURL ou une SASU.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

ONZIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour les formalités

Tout pouvoir est donné à chaque membre du bureau porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toute formalité découlant des décisions de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

« Pour extrait certifié conforme »
La Présidente du Directoire
Marie DUCASTEL